Docusign Envelope ID: EA384B76-2B26-4D85-AFD1-7DD83597A504

ABACA MESSIDOR HOTEL
Société par actions simplifiée au capital de 160 000 €
Siège social : 330 rue de Vaugirard, 75015 Paris
353 294 127 RCS Paris

(ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 11 décembre,

LA SOUSSIGNÉE :

[…]

associée unique de la Société (l'« **Associée Unique** ») pour avoir acquis, ce jour, l'intégralité des dix mille (10 000) actions ordinaires composant son capital social et après avoir pris connaissance :

[…]

a pris, conformément aux stipulations des articles 16 et 17 des Statuts de la Société, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

1. […] ;

2. Constatation de la démission de la société 2H1 INVEST de son mandat de présidente de la Société – Nomination d'un nouveau président de la Société ;

3. […] ;

4. Refonte des Statuts de la Société et adoption des Statuts Refondus ;

5. […] ;

6. Pouvoirs pour les formalités.

[…]

DEUXIÈME DÉCISION

Constatation de la démission de la société 2H1 INVEST de son mandat de présidente de la Société – Nomination d'un nouveau président de la Société

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance de la Lettre de Démission du Président, prend acte de la démission de la société 2H1 INVEST de son mandat de président de la Société avec effet immédiat à compter de la présente décision et, en conséquence, décide de nommer, en qualité de nouveau président, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Docusign Envelope ID: EA384B76-2B26-4D85-AFD1-7DD83597A504

CH4 HOTEL, société par actions simplifiée au capital social de 7 337 640 €, dont le siège social est sis 18-20 rue Treilhard, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 991 605 098.

Monsieur Laurent Lapouille, agissant en qualité de président de la société CH4 FRANCE, elle-même présidente de la société CH4 HOTEL, a d'ores et déjà fait savoir que cette dernière acceptait les fonctions de présidente de la Société qui lui seraient confiées et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

L'Associée Unique, après avoir pris acte de l'acceptation des fonctions de président par la société CH4 HOTEL, décide que le mandat du nouveau président de la Société prendra effet immédiatement à l'issue des présentes décisions.

La société CH4 HOTEL exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 11 des Statuts ou, sous réserve de l'adoption de la quatrième (4ème) décision ci-dessous, à l'article 12 des Statuts Refondus.

[…]

QUATRIÈME DÉCISION

Refonte des Statuts de la Société et adoption des Statuts Refondus

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance des Statuts en vigueur de la Société et du projet de Statuts Refondus de la Société, décide de procéder à une refonte globale des Statuts de la Société incluant en particulier les modifications statutaires suivantes :

- modification de l'article 11 (« *Présidence* ») ;
- modification de l'article 13 (« *Directeurs généraux* ») ;
- modification du titre V (« *Décisions collectives* ») ;
- modification de l'article 26 (« *Contestations* ») ;
- ajout d'un article 6 (« *Apports* ») ; et
- ajout de l'article 16 (« *Représentation sociale* ») ;
- le cas échéant, modification corrélative de la numérotation des articles.

L'Associée Unique adopte article par article, puis dans leur ensemble, les Statuts Refondus de la Société étant précisé que ces modifications statutaires prennent effet immédiatement à l'issue de la présente décision.

[…]

SIXIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour les formalités

L'Associée Unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées ci-dessus.

Docusign Envelope ID: EA384B76-2B26-4D85-AFD1-7DD83597A504

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait de procès-verbal qui a été signé par voie électronique, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, au moyen de la technologie de signature DocuSign, ainsi que le reconnaît et l'accepte le signataire.

Signé par :
Patrick Luis
0773B051DC224F0...

CH4 HOTEL
Par : CH4 FRANCE
Par : Patrick Luis